



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chambres d'agriculture

Question écrite n° 24532

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur les entreprises du paysage. En effet, ces dernières sont obligatoirement assujetties à la Mutualité sociale agricole et représentent 25 % de la masse des cotisations sociales qu'elle perçoit. Il semblerait donc normal que ces entreprises bénéficient d'une représentation dans les chambres d'agriculture. En conséquence, il lui demande quelle est sa position quant à la possibilité d'attribuer un siège dans chaque chambre d'agriculture à un représentant des entreprises du paysage.

Texte de la réponse

Concernant les chambres d'agriculture, le dernier trimestre 2012 et le début de l'année 2013 ont été consacrés à l'organisation de leurs élections. L'ensemble des opérations électorales vient de s'achever le 20 mars 2013 avec l'installation des membres de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). L'organisation de ces élections a permis de mettre en évidence certains points à améliorer tant dans la composition des chambres d'agriculture que dans la mise en oeuvre pratique des dispositions régissant les élections. Dans la perspective des prochaines élections générales aux chambres d'agriculture qui auront lieu en 2019, il convient donc de mener une réflexion d'ensemble sur ces différents éléments, en concertation avec l'APCA et l'ensemble des partenaires entrant dans le champ des missions des chambres d'agriculture définies à l'article L.511-3 du code rural et de la pêche maritime. La représentation des entreprises du paysage au sein des chambres d'agriculture pourra faire partie des pistes d'évolutions à prendre en compte lors de cet examen.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24532

Rubrique : Chambres consulaires

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4301

Réponse publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5514